

CAEN PRESQU'ÎLE POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET

En juin 2023, l'Etat et la Communauté urbaine Caen la mer annonçaient le lancement d'une étude destinée à simuler l'impact de la hausse du niveau de la mer à l'horizon 2100 sur la Basse vallée de l'Orne. Si cette étude a mis en stand-by une partie du projet Caen Presqu'île, elle n'a pas pour autant stoppé l'ensemble de l'opération.

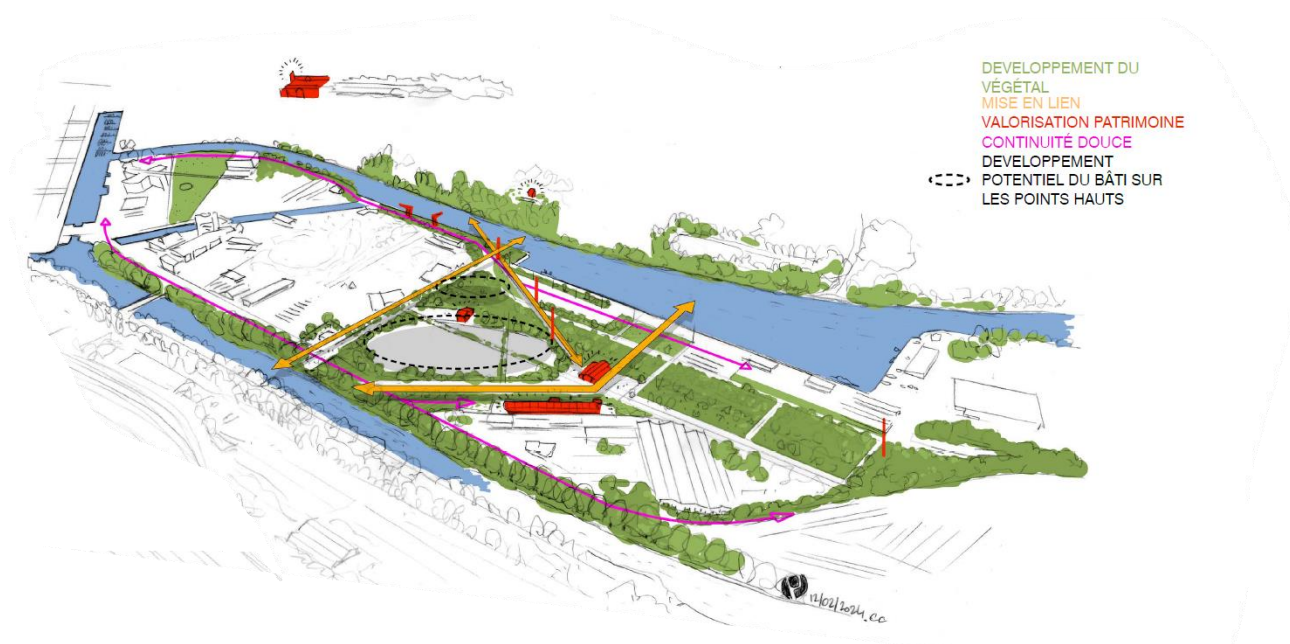
La Communauté urbaine annonçait, il y a un an, la mise en pause du projet d'écoquartier Nouveau Bassin à Caen. En effet, la lecture des dernières données du GIEC conduisait à s'interroger sur les impacts futurs de l'élévation du niveau marin sur le fonctionnement de l'estuaire de l'Orne, dont la ville de Caen est située à l'aval.

En conséquence, un groupement de commande a été construit entre la collectivité et les services de l'Etat pour lancer une **grande étude de simulation numérique** du fonctionnement hydraulique à venir de la basse vallée de l'Orne et de ses impacts sur les territoires environnants. Ce travail d'envergure se déroulera jusqu'en 2027 : ses conclusions permettront d'orienter l'aménagement du territoire pour renforcer sa résilience face au dérèglement climatique.

Le Nouveau Bassin : entre loisirs et détente

Dans le même temps la Communauté urbaine a demandé à la SPLA Caen Presqu'île de proposer un **aménagement sobre mais qualitatif pour les quais du Nouveau Bassin**, dans la perspective de l'accueil des festivités du Millénaire de Caen en 2025.

Le secteur du Nouveau Bassin, situé dans le prolongement de la pointe presqu'île, du bassin St Pierre et des nombreux équipements déjà existants (Dôme, Bibliothèque Alexis de Tocqueville, Cargö, auberge de jeunesse, Esam et bientôt ISEN, ...), constitue une belle opportunité pour **développer un nouveau lieu de destination, d'activités de loisirs et de détente** directement accessible depuis le centre-ville et les transports en commun.



Ce vaste projet d'aménagement, qui couvre une surface de 76 000 m², s'appuie tout d'abord sur les éléments de paysage et de **patrimoine industriel** existants. Il en va ainsi des deux quais portuaires, des masts d'éclairage qui le ponctuent, des deux grues Caillard, des nombreux rails encore présents dans le sol et du secteur boisé de l'ancienne plateforme ferroviaire.

Sur cette trame historique, déjà établie et qui sera intégralement rénovée, le projet vient insérer une **continuité végétale** d'une surface de 49 000 m², constituée sur les quais d'essences arbustives typiques de bord de mer, et qui s'achèvera sur l'ancien parc de stationnement ferroviaire transformé en forêt alluviale. Un chapelet de larges esplanades ponctuera cette promenade, permettant l'accueil de manifestations et événements publics divers. En parallèle l'activité portuaire est consolidée avec l'accueil des navires de croisières et autres bateaux sur tout le linéaire des quais Lamy et de Normandie.

Cette promenade maritime sera ouverte au public en 2025, et constituera la première étape de cette stratégie de résilience, d'adaptation et de valorisation de la totalité du secteur du Nouveau Bassin.

Croquis d'ambiance du quai Gaston Lamy (photo avant et après)

